

Point de vue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1985)**

Heft 776

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La maîtrise de l'urbanisation

La critique adressée à la politique fédérale semble d'autant moins pertinente que l'aide est accordée à certaines conditions qui auraient plutôt pour effet de mieux maîtriser l'urbanisation qu'habituellement.

Avant même l'apparition des lois fédérales sur l'aménagement du territoire et de l'environnement, la loi sur l'encouragement à la construction a mis l'accent sur la protection du paysage et de l'environnement; de plus elle subordonne l'aide à la construction à la condition que les immeubles construits se trouvent dans des zones équipées. Ces

POINT DE VUE

Nous ne serons pas les Ponce Pilate du logement

Pendant à la prise de position (et au dossier) de Victor Ruffy (par ailleurs, membre de la FSPAP) publiée ci-dessus, la parole à René Longet, conseiller national socialiste genevois, pour dire les ambitions du WWF et de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP), dans leur lutte contre le crédit de 3 milliards pour l'aide fédérale au logement, proposée le 20 février dernier aux Chambres par le Conseil fédéral.

Repérer les zones d'ombre du discours politique, harceler les incohérences du langage partisan, que

éléments de contraintes devraient faire réfléchir avant de susciter des critiques; il reste en tout cas à prouver que les cantons où l'aide fédérale a été particulièrement importante, comme Lucerne, Fribourg, ont vu leur urbanisation se dégrader de manière significative par rapport à la situation des cantons de Bâle-Campagne, Genève ou Tessin dans lesquels l'aide de la Confédération fut plutôt discrète.

Cette démonstration sera difficile à faire: on connaît par exemple des réalisations récentes dans le canton de Vaud, soutenues par la Confédération et qui se présentent sous des traits plutôt positifs et que l'on montre volontiers à des intéressés. Bref, sans que la différence soit toujours spectaculaire, la production de logements bénéficiant du soutien de la Confédération se situerait plutôt au-dessus de la moyenne au point de vue qualité.

voilà des tâches ingrates, mais salutaires! Ne plus exempter de cet exercice le logement, c'est s'en prendre à ce qui est probablement le dernier bastion du credo sécuritaire social-démocrate. Il y a en effet belle lurette que les autres piliers de la trilogie emploi-soins médicaux-logement ont rendu l'âme; dans le domaine de la santé, du travail, la réalité et sa richesse ont eu raison de la langue de bois et de ses vaines promesses. Du coup, la gauche a retrouvé le contact avec le réel, et partant, une prise sur lui.

WWF et FSPAP nous demandent de rejeter le crédit d'aide fédérale au logement. La conclusion en tant que telle est brutale et contestable; il n'en reste pas moins que la charge touche juste.

Seules ces organisations pouvaient rompre l'unanimité réunissant lobby des bâtisseurs et défenseurs de la veuve et de l'orphelin. C'est d'ailleurs cet unanimité même qui garantit que la charge ne portera que là où elle doit porter: sur le terrain de la prise de conscience, pas celui du refus de crédit. Car il faut voter le crédit, mais, grâce au WWF et à

la FSPAP, nous le ferons en connaissance de cause; nous ne serons pas les Ponce Pilate du logement.

Deux discours, deux lectures de la réalité s'affrontent; en apparence, les choses sont claires. Berne met à disposition ses millions pour faciliter l'accès à la propriété et la construction de logements; les cantons veillent à ce que les logements soient construits là où il est judicieux de construire. Cette vision rassurante des choses est évidemment trop belle pour être vraie. En réalité, comme la plupart des cantons ne sont pas à jour avec leur aménagement du territoire, et que ceux qui le sont formellement ont très fréquemment des zones à bâtir surdimensionnées ou mal localisées, on sait très bien ce que les millions de Berne vont provoquer: accélérer le bétonnage.

WWF et FSPAP, même si on ne les suit pas dans leurs conclusions, même si les vrais destinataires de leur demande sont les cantons et pas la Confédération, soulignent à notre intention que le bétonnage, ce ne sont pas que les routes, les places d'armes, le bradage du sol national — c'est aussi chacun de nous, par la consommation croissante d'espace que nous faisons. Leur démarche dans son excès même a le mérite de nous rappeler qu'il est temps de mettre fin à la séparation commode, dans nos têtes, entre fourniture de logements et usage de l'espace.

René Longet

POTE

Ramadan helvétique

Lundi 20 mai (à 21 h. 30) la télévision suisse allemande consacrait une brève émission à l'ouverture du Ramadan. Partie en arabe, partie en allemand, cette émission aura rendu certains attentifs au fait qu'il y a probablement 100 000 musulmans actuellement en Suisse.